

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020**

**REUNION DES 13 ET 14 FÉVRIER 2020**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CREAZIONE DI E BUTTEGHE DI I MUSEI E SITI  
ARCHEOLOGICI DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA**

**CREATION DES BOUTIQUES DES MUSEES ET SITES  
ARCHEOLOGIQUES DE LA COLLECTIVITE DE CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport soumis à votre approbation concerne la création et l'approvisionnement des boutiques des musées et sites archéologiques de la Collectivité de Corse pour lesquelles la Collectivité souhaite impulser une dynamique nouvelle.

Trois initiatives sont proposées dans ce cadre :

- 1) l'aménagement des espaces d'accueil et de vente de produits et d'ouvrages, au sein des sites archéologiques et musées de la Collectivité de Corse.
- 2) l'approvisionnement des boutiques.
- 3) la création d'une commission de sélection dont le rôle sera d'arrêter les gammes de produits et les collections d'ouvrages destinés à la vente dans les boutiques des musées et sites.

### **1) L'aménagement des espaces d'accueil et de vente de produits et d'ouvrages, au sein des sites archéologiques et musées de la Collectivité de Corse**

Parmi les dispositifs inscrits dans le cadre de politique générale des sites archéologiques et musées de Corse, la Collectivité entend développer les boutiques des sites et musées de la Collectivité de Corse, afin d'augmenter l'offre aux publics. Des espaces boutiques existent déjà à Corti, Livia et Cuccuruzzu.

Un appel d'offres, pour lequel 25 000 € ont été mobilisés en 2019 en autorisations de programme, a été lancé pour la conception de la scénographie et l'aménagement des espaces des banques d'accueil et des boutiques de trois des musées de la Collectivité de Corse. Sont concernés :

- Le Museu di a Corsica (Corti),
- Le Museu di l'Alta Rocca (Livia),
- Le Museu d'Archeulugia di a Corsica (Sartè).

Les boutiques des musées d'Aleria et de Merusaglia sont prévues dans les réaménagements à venir de l'ensemble des bâtiments.

Le coût estimé de l'ensemble des aménagements des espaces d'accueil et de vente de produits et d'ouvrages s'élève à 250 000 €.

### **2) L'approvisionnement des boutiques**

Les boutiques proposeront à la vente des produits souvenirs (produits dérivés, reproductions d'œuvres) et des publications, dans l'objectif de diffuser les collections

et l'information. Dédiée à tous les publics, jeune public compris, et à toutes les bourses, l'offre sera variée.

Deux types de produits se distinguent :

- Les produits dérivés, destinés à la communication autour des sites et musées, reposeront sur les collections des musées et sur les paysages et monuments des sites. La sélection offerte sera classique (cartes postales, carnets de notes, magnets, copies d'œuvres en résine, etc.),
- Des reproductions d'œuvres et des objets inspirés des collections seront réalisées par des artisans insulaires mais aussi grâce au partenariat avec le FabLab qui fait l'objet d'un autre rapport, ainsi qu'à des appels à projets émis directement par la Collectivité de Corse auprès d'artisans et de créateurs.

La Collectivité développe ainsi le travail avec des artistes qui seront accueillis en résidence pour obtenir des productions de qualité et la création d'objets spécifiques porteurs de sens.

### **3) La création d'un groupe de sélection dont le rôle sera d'arrêter les gammes de produits et les collections d'ouvrages destinés à la vente dans les boutiques des musées et sites**

Afin que la sélection de produits réponde à des critères d'accessibilité, de qualité et de diffusion, il est souhaitable de créer un groupe de travail dont le rôle sera d'examiner toutes les propositions formulées et de sélectionner les produits qui seront effectivement mis en vente.

Ce groupe de sélection serait réuni une à deux fois par an. Il serait constitué par l'ensemble des référents des boutiques pour chaque établissement, la Direction du Patrimoine de la Collectivité de Corse, la Direction adjointe en charge des sites archéologiques et musées, auxquels s'ajouteraient quatre personnalités extérieures.

Il vous est proposé d'adopter le projet de création des boutiques des musées et sites archéologiques de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.